

DU - CEIPI

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "brevets d'invention" - cycle accéléré

Présentation

Le CEIPI propose plusieurs diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
 - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
 - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- **D.U. Patent Litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate)** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

Objectifs

La protection efficace et la valorisation des inventions par brevets en France, en Europe et dans le monde impliquent la formation de spécialistes de haut niveau qui doivent maîtriser une double compétence :

- une compétence scientifique et technique nécessaire à la compréhension et la réalité des inventions

- une compétence juridique permettant de traduire la technique dans le langage du droit : les brevets d'invention. Depuis sa création, le CEIPI a pour mission de former les scientifiques et ingénieurs à la préparation des examens professionnels requis pour devenir mandataires français et européens auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et de l'Office européen des brevets (OEB). Le programme de formation est élaboré dans la perspective de la meilleure préparation à ces métiers.

Depuis sa création le CEIPI a pour mission de former les scientifiques et ingénieurs à la préparation des examens professionnels requis pour devenir mandataires français et européens auprès des offices (INPI office Français et OEB office Européen). Le programme de formation est élaboré dans la perspective de la meilleure préparation à ces métiers.

Les objectifs visés par le diplôme sont les suivants :

- Fournir un enseignement approfondi de chacune des matières
- Présentation d'informations nouvelles, avec des exemples
- Éveiller de l'intérêt pour les disciplines enseignées
- Échanges entre les participants et l'enseignant

NOUVEAUTÉ 26-27, création d'une nouvelle UE "Droit des dessins et modèles": Cette UE est consacrée à la protection juridique des créations de forme, en articulation avec le droit d'auteur. Elle couvre les règles françaises et européennes applicables aux dessins et modèles, le système de La Haye, les procédures de dépôt, de nullité et d'annulation, ainsi que les principaux enjeux contentieux et contractuels. Une partie des enseignements est suivie sous format asynchrone, afin de préserver l'acquisition du socle fondamental de compétences dans un format adapté au parcours accéléré.

Métiers visés

La propriété intellectuelle offre des carrières multiples dans le secteur privé ou public.

• Le secteur privé :

Les services de propriété intellectuelle : Le plus souvent, ce sont les grandes

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Niveau d'entrée	BAC +5
Durée	1 an
Volume global d'heures	423
Formation à distance	En EAD (entièrement à distance) ou en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FC (Formation continue)
Lieu	CEIPI - Bâtiment Le Cardo - 7 rue de l'Écarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	<ul style="list-style-type: none"> • Campus Santé - Hôpital Civil
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de gestion • Activités juridiques
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Juriste • Ingénieur / Ingénieure R&D en industrie • Consultant / Consultante en organisation et management • Clerc de notaire
Stage	Non
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les enseignements se déroulent sous une forme hybride, au choix des stagiaires: formation en présentiel (à Strasbourg) ou à distance.

la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés [ici](#) :

- Dispense d'assiduité - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements en fonction des contraintes liées à certaines activités (représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)

Droits de scolarité

entreprises qui disposent de services de propriété intellectuelle intégrés. Les ingénieurs et juristes qui y travaillent ont pour mission d'assurer la protection des marques, brevets, dessins et modèles de l'entreprise. Ils participent aux négociations avec les partenaires de l'entreprise et participent à la lutte contre la contrefaçon. Les carrières de conseil en propriété industrielle : Ces conseils indépendants sont organisés en profession libérale. Cette profession offre ses services aux inventeurs et entreprises qui innoveront en les assistant dans tous les domaines de la propriété intellectuelle. Les principaux clients des conseils sont les PME. Les grandes entreprises utilisent aussi leurs services à titre complémentaire. C'est une profession réglementée, il est notamment nécessaire de passer un examen de qualification français ou européen.

♦ Le secteur public :

L'octroi de droits de propriété industrielle nécessite l'intervention de la puissance publique. Les organisations internationales participent à l'harmonisation du droit, ainsi qu'à la création de véritables instruments internationaux et européens. Pour ces raisons, le secteur public offre de multiples débouchés aux spécialistes de propriété industrielle. À titre d'exemple on peut citer :

- En France

- Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)

- À l'étranger

- Office Européen des Brevets (OEB)
- Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)
- Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Les + de la formation

Le CEIPI propose un enseignement accéléré qui répond à une double exigence : offrir un enseignement en alternance, théorique et pratique, aux personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle.

Les enseignements se déroulent sous une forme hybride, au choix des stagiaires: formation en présentiel (à Strasbourg) ou à distance.

Constituant une formation en alternance, les journées de cours dispensées par le CEIPI doivent impérativement être relayées par une pratique professionnelle d'un niveau suffisant.

Compte tenu de la charge de travail, il n'est pas possible de s'inscrire, la même année, au module "brevets d'invention" et au module "marques, dessins et modèles".

Critères de recrutement

L'admission dans ce diplôme se fait sur dossier.

Candidater

La campagne de candidatures 2026-2027 sera ouverte du 23 mars au 24 mai 2026.

Les candidats doivent compléter un formulaire de candidature en ligne accessible [via ce lien](#). (à partir du 23 mars)

Prérequis obligatoires

La formation s'adresse à des scientifiques, ingénieurs, gestionnaires, juristes et plus généralement à toute personne visée par l'article 1 de l'arrêté du 23 septembre 2004 modifié portant application des dispositions des articles R.421-1, R.421-2 et R.421-5 à R.421-8 du Code de la propriété intellectuelle, tous titulaires d'une première année de master au moins dans leur champ disciplinaire. Les candidats doivent également justifier d'une année au moins d'expérience professionnelle acquise en propriété industrielle au sein d'un Office national ou européen de la propriété industrielle ou sous la direction d'un mandataire européen au premier septembre de l'année de formation.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle. Des représentants des principales associations et ordres professionnels de ce secteur sont également appelés à compléter l'équipe pédagogique.

La liste complète des intervenants est disponible dans l'annexe pédagogique accessible dans la section "documents".

Droits de scolarité 2026-2027 * :

- En formation continue uniquement : 5 100€ (droits universitaires inclus)

Cette formation est éligible au financement CPF

- Réinscription au D.U. "Brevets d'invention" en formation continue: 1 140€ (droits universitaires inclus)

* Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

- [Yann Basire](#)
- [Diogo Costa Cunha](#)

Autres contacts

Scolarité du CEIPI:

[E-mail](#)

[Standard téléphonique](#)

Programme des enseignements

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "brevets d'invention" - cycle accéléré

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "brevets d'invention" - cycle accéléré				
	CM	TD	TP	CI
UE1 – Droit général	-	-	-	-
1.1 Fondamentaux	CM	TD	TP	CI
Introduction au droit	14h	-	-	-
Droit des obligations	14h	-	-	-
Droit des affaires	7h	-	-	-
1.2 Droits étrangers	CM	TD	TP	CI
Droit américain	10h	-	-	-
Droit allemand	4h	-	-	-
UE2 - Validité des brevets d'invention	-	-	-	-
2.1 Enseignements fondamentaux	CM	TD	TP	CI
2.1.1 Apports théoriques	CM	TD	TP	CI
Conditions générales de la brevetabilité	21h	-	-	-
Convention sur le brevet européen	7h	-	-	-
2.1.2 Séminaires pratiques	CM	TD	TP	CI
Méthodologie (technique)	4h	-	-	-
Brevetabilité	25h	-	-	-
Séminaire de correction des sujets d'annales - 1	-	4h	-	-
Journée de Révision UE2	-	7h	-	-
2.2 Enseignements d'ouverture	CM	TD	TP	CI
Brevetabilité des logiciels	3h	-	-	-
Brevetabilité du vivant	4h	-	-	-
Brevets et médicaments	3h	-	-	-
UE3 – Acquisition des brevets d'invention	-	-	-	-
3.1 Enseignements fondamentaux	CM	TD	TP	CI
Procédure de délivrance et d'opposition du brevet européen	18h	-	-	-
Procédure de délivrance et d'opposition du brevet français	-	-	-	-
Procédure de délivrance INPI	7h	-	-	-
Procédure de délivrance CPI	7h	-	-	-
Procédure d'opposition	3h	-	-	-
3.2 Brevet unitaire et JUB	CM	TD	TP	CI
Brevet à effet unitaire	7h	-	-	-
Procédure auprès de la JUB	7h	-	-	-
3.3 Séminaires pratiques	CM	TD	TP	CI

	CM	TD	TP	CI
Priorité (Français, OEB)	7h	-	-	-
Nouveauté (Français, OEB)	7h	-	-	-
Séminaire de correction des sujets d'annales - 2	-	3h	-	-
Journée de Révision UE3	-	7h	-	-
UE4 - Exploitation des brevets d'invention	-	-	-	-
4.1 Enseignements fondamentaux	CM	TD	TP	CI
Les effets du brevet - France et JUB	10h	-	-	-
Droit UE de la concurrence et droit des brevets	7h	-	-	-
Procédures judiciaires appliquées aux brevets	7h	-	-	-
Action en contrefaçon - France et JUB	10h	-	-	-
4.2 Enseignements d'ouverture	CM	TD	TP	CI
Contrats d'exploitation	4h	-	-	-
Inventions salariées	3h	-	-	-
4.3 Séminaires pratiques	CM	TD	TP	CI
4.3.1 Séminaires juridiques	CM	TD	TP	CI
Méthodologie (juridique)	3h	-	-	-
Séminaire juridique	14h	-	-	-
Séminaire de correction de l'examen blanc Juridique	-	3h	-	-
4.3.2 Séminaires contrefaçon et JUB	CM	TD	TP	CI
Séminaire contrefaçon et JUB	30h	-	-	-
Séminaire de correction de l'examen blanc technique	-	4h	-	-
UE5 – Droit international	-	-	-	-
5.1 Conventions internationales	CM	TD	TP	CI
Conventions internationales	3h	-	-	-
Droit unioniste	7h	-	-	-
5.2 Patent cooperation treaty	CM	TD	TP	CI
PCT	14h	-	-	-
PCT - Séminaires d'application	7h	-	-	-
UE6 – Initiation à l'EQE	-	-	-	-
Épreuves F	7h	-	-	-
Épreuve M-1	4h	-	-	-
Épreuve M-2	7h	-	-	-
Épreuve M-3 (1)	7h	-	-	-
Épreuve M-3 (2)	7h	-	-	-
Épreuve M-3 (3)	7h	-	-	-
Épreuve M-4	7h	-	-	-
Simulation de procédure orale	7h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
UE7 - Droit des dessins et modèles	-	-	-	-
7.1 Droit d'auteur et art appliqué	CM	TD	TP	CI
Droit d'auteur et protection de l'art appliqué	4h	-	-	-
7. 2 Dessins et modèles	CM	TD	TP	CI
Droit français et européen des dessins et modèles	21h	-	-	-
Le système de La Haye	3h	-	-	-
Procédure de délivrance et annulation des dessins et modèles (FR et UE)	4h	-	-	-
Contentieux judiciaire des dessins et modèles (FR et UE)	2h	-	-	-
Contrats d'exploitation - Dessins et modèles et droit d'auteur	2h	-	-	-
UE8 - Exercice professionnel	-	-	-	-
Déontologie	4h	-	-	-
Intelligence artificielle et propriété intellectuelle	4h	-	-	-